Document généré le 25 avr. 2024 03:52

Bulletin d'histoire politique

Pour un rééquilibrage de l'historiographie et de la représentation de la Nouvelle-France dans l'enseignement de l'histoire

Charles-Philippe Courtois

Volume 18, numéro 1, automne 2009

La gouvernance en Nouvelle-France

URI : https://id.erudit.org/iderudit/1054766ar
DOI : https://doi.org/10.7202/1054766ar

Aller au sommaire du numéro

Éditeur(s)

Bulletin d'histoire politique
VLB Éditeur

ISSN

1201-0421 (imprimé)
1929-7653 (numérique)

Découvrir la revue

Citer cet article

Courtois, C.-P. (2009). Pour un rééquilibrage de l'historiographie et de la représentation de la Nouvelle-France dans l'enseignement de l'histoire. *Bulletin d'histoire politique*, *18*(1), 19–36. https://doi.org/10.7202/1054766ar

Tous droits réservés © Association québécoise d'histoire politique; VLB Éditeur, 2009

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

https://www.erudit.org/fr/

Pour un rééquilibrage de l'historiographie et de la représentation de la Nouvelle-France dans l'enseignement de l'histoire

Charles-Philippe Courtois
Université du Québec à Trois-Rivières

En 1799, à l'occasion de la défaite d'Aboukir, Mgr Plessis prononçait un sermon célèbre présentant, presque le premier, la thèse de la Conquête providentielle : grâce à Dieu, le Canada est tombé sous tutelle anglaise, ce qui va préserver les « Canadiens » des affres des régimes démocratiques des Républiques américaine et française, et en particulier des malheurs de la Révolution française, régicide, déicide, fratricide, qui aurait sinon planté ici « le funeste arbre de la Liberté »[1].

En 2008, quand l'hebdomadaire français *Le Point* interroge un historien québécois à l'occasion des 400 ans de Québec, Yvan Lamonde répond à une question sur la Conquête britannique en ces termes :

> [I]l faut dédramatiser la conquête. […] Londres comprend vite qu'il vaut mieux offrir que céder les libertés parlementaires et, dès 1792, une Chambre d'assemblée est mise en place. À la mort de George III, en 1820, le chef du Parti canadien, Louis-Joseph Papineau, le compare à Louis XIV et à Louis XV. Et nulle ambiguïté : à ses yeux, le roi britannique a offert au Canada les libertés anglaises ![2]

Et Lamonde d'ajouter plus loin : « avec le monarque anglais vient aussi l'imprimerie »[3]. Bref, la Conquête nous a apporté l'imprimerie et, sinon la démocratie, du moins le libéralisme, nous délivrant d'une sujétion abjecte.

Que s'est-il passé entre 1799 et 2008, pour que la Conquête, d'abord célébrée pour nous avoir préservés des malheurs de la démocratie et de la liberté, soit maintenant présentée comme un moment presque libérateur, d'insertion du Québec dans un système libéral ?

Penchons-nous ensuite sur une autre évolution, à échelle plus brève celle-là. En 1982, le cours d'histoire du Québec au secondaire présentait la

Nouvelle-France comme une époque dotée d'un certain panache, dans la mesure, ou la démesure, des explorations et de la pénétration continentale, malgré – et expliquant – les fragilités de la Colonie. Mais surtout il la présentait comme l'époque fondatrice de l'histoire nationale, celle de la colonisation française constitutive d'un nouveau peuple qu'on dira plus tard québécois. En 2007, le nouveau cours d'histoire et éducation à la citoyenneté, lequel remplace le cours d'histoire du Québec au secondaire, présente la Nouvelle-France sous un tout autre jour. Les concepts associés à cette période, à l'exclusion de celle du régime anglais, sont notamment : « dépendance », « esclavage » et « absolutisme »[4] (comme si les deux premiers ne relevaient pas au moins autant du régime anglais ![5]). Sur le plan culturel, on associe la Métropole de la Nouvelle-France avec l'absolutisme et le gallicanisme – pas un mot sur les Lumières ! – et ces deux éléments semblent manifestement être des travers (on se demande pourquoi en ce qui à trait au gallicanisme[6] ; je reviendrai sur la question de l'absolutisme). En revanche, le régime anglais est le moment de réfléchir aux concepts de démocratie et de nation…

En forçant à peine les traits, on peut avancer que la Nouvelle-France, dans le nouveau programme du secondaire (comme d'ailleurs dans ceux du primaire), apparaît comme une période d'immigration parmi d'autres, d'abord, et ensuite comme un sinistre Moyen Âge intercalé entre 1) une époque magique, l'âge des Amérindiens avant l'arrivée des Européens, et 2) une époque de liberté et de démocratie, deux merveilles que les Britanniques donneront généreusement aux Canadiens après la Conquête. Comment expliquer ces deux représentations convergentes ? En effet, qu'on consulte le nouveau programme d'histoire du Québec au secondaire, ou le dossier cité sur le Québec dans *Le Point*, une commune représentation de la Conquête émerge : la Conquête nous apporte la liberté et le libéralisme, sinon la démocratie. En corollaire, la Nouvelle-France est moins perçue comme une époque fondatrice et d'une certaine liberté existentielle perdue, mais presque exclusivement à travers la lunette de l'absolutisme, dont l'Angleterre nous aurait délivrés.

Les autres considérations sur les effets de la Conquête semblent, de fait, relégués au second plan, voire aux oubliettes. Il convient de rappeler que, dans sa version originale de 2006, le nouveau programme d'histoire du Québec au secondaire traitait de la Conquête dans un chapitre intitulé « *L'avènement de la démocratie sous le régime britannique* »[7], gommant toutes les difficultés impliquées par cette Conquête et présentant, en somme, la démocratie comme un cadeau du conquérant, et non l'objet d'une lutte politique. On peut avancer que cela incarne une nouvelle mouture de l'École de Québec à laquelle l'historien Jocelyn Létourneau et des didacticiens comme Christian Laville et Jean-François Cardin ne sont pas étrangers[8] – sans oublier l'éminent Marcel Trudel, dont l'influence, manifestement, est

distillée dans ce nouveau cours. Trudel avait d'ailleurs rédigé, jadis, un rapport sur les manuels d'histoire au Canada pour le fédéral[9].

Pourquoi ce triomphe sur tous les fronts de la doctrine de l'École de Québec, version laïcisée de l'ancienne théorie loyaliste de la Conquête providentielle ? Que s'est-il passé entre ces deux moutures du programme d'histoire du Québec ? C'est à cette double question que je veux répondre. La représentation de la Nouvelle-France ne se dissocie pas, en effet, dans les cas cités, d'une représentation du régime anglais. Il y a dans ces schémas une téléologie du progrès vers un modèle implicitement idéal, celui du libéralisme anglo-saxon, ainsi qu'une dépréciation corrélative de la Nouvelle-France, et ce sont ces deux éléments que je souhaite remettre en question.

Je me propose donc de présenter les premiers éléments d'une réflexion critique sur une tendance qui s'est imposée depuis un quart de siècle au Québec. Il faut d'abord se pencher sur une certaine évolution de l'historiographie québécoise pour interroger notre rapport à ce passé. Le portrait que je vais présenter ne résume pas la totalité des travaux importants parus sur la Nouvelle-France depuis un quart de siècle, encore moins le travail des spécialistes de la période. Non, ce dont il s'agit ici c'est d'analyser la transformation de notre représentation de la Nouvelle-France telle que révélée par les programmes scolaires de 1982 et de 2006-2007 – sans oublier la question de la Conquête, à titre de révélateur de la représentation qu'on se fait du régime français. Il sera donc question, d'abord du déclin relatif de l'intérêt pour la Nouvelle-France dans notre historiographie (et nos départements), ensuite de certains courants marquants de la production sur la Nouvelle-France et, enfin, de la représentation qui se retrouve dans le nouveau cours d'histoire au secondaire.

Perte d'intérêt et dévalorisation

Jadis, la Nouvelle-France était une période privilégiée de notre historiographie. Louise Dechêne a pu parler d'une « hantise des origines » pour caractériser cette historiographie, férue de fondateurs et de héros tant masculins que féminins[10]. C'était surtout l'époque fondatrice de l'histoire de notre peuple, celle de sa naissance et de l'apparition graduelle de ses premiers traits distinctifs et d'une amorce de conscience collective au sein de l'empire français. La Nouvelle-France apparaissait même dans nos représentations collectives comme la source d'une certaine nostalgie pour une époque non dépourvue de grandeur, où le peuple « canadien » était encore libre d'être lui-même dans une perspective d'avenir, et non soumis à la tutelle anglo-saxonne ni réduit à une condition de survivance.

Nous avons en bonne partie mis fin à cette condition d'infériorité, suite à de longs efforts, et à l'occasion de la Révolution tranquille. Or, depuis les

années 1970, la Nouvelle-France est tombée en relative déshérence dans la production historiographique et les départements universitaires francophones du Québec. C'est-à-dire au lendemain de la parution de la grande série dirigée par Marcel Trudel[11]. L'intérêt pour la Nouvelle-France ayant beaucoup diminué dans les années 1970-1980, comparativement peu de postes se sont créés dans ce champ dans les départements d'histoire ; jusqu'à un certain point, il était naturel qu'en proportion la Nouvelle-France occupe une moins grande partie des productions et des postes, mais même en chiffres bruts la stagnation des postes et la diminution des études ne serait-elle pas déséquilibrée ? Au Québec, l'espace occupé par les grandes époques de l'histoire nationale est peut-être trop sujet aux vogues idéologiques. Les nouveaux postes en Nouvelle-France et les chaires sont très souvent conditionnels au déplacement de l'intérêt central vers les Amérindiens. Bien que ce nouvel intérêt soit à saluer, je soumets que la colonisation française, à titre d'objet de recherche et d'enseignement, mérite une plus grande place dans les départements d'histoire.

Les départements d'histoire québécois furent transformés dans les années 1970-1980 par les nouveaux champs d'études socio-économiques dont le développement initial est tout de même antérieur (pensons à Guy Frégault, Jean Hamelin ou Fernand Ouellet). Ces nouvelles passions pour l'histoire sociale, qui enrichirent considérablement nos connaissances, se sont cependant peu concentrées sur la Nouvelle-France, mais bien davantage sur le régime anglais et l'époque industrielle. Il est symptomatique que la nouvelle somme d'histoire du Québec qui fait autorité depuis près de trois décennies maintenant, l'*Histoire du Québec contemporain* de Linteau, Durocher et Robert, ne commence qu'en 1867.

Pourquoi ? Certes, en contraste avec le long siècle du Canada français (1840-1960), nous ne ressentons plus notre situation présente de la même manière, ce qui peut expliquer pour partie ce moindre intérêt pour la Nouvelle-France. Le désir d'échapper à une condition présente marquée par l'infériorité ne marque plus, en tout cas, notre approche de cette période. Cependant, je crois que cette explication n'est pas complète. Car le mot d'ordre de cette historiographie de la génération occupant les postes de professeur universitaire au cours des années 1970 et 1980 était la recherche de la modernité au Québec et la Nouvelle-France n'a manifestement pas satisfait aux critères recherchés. J'aborderai cette question un peu plus loin.

La Nouvelle-France des crimes, du dévergondage, de l'esclavage et de l'oppression

D'abord, et sans prétendre aborder ici toutes les études importantes, je ferai ressortir deux grandes tendances que je juge significatives, en regard du nou-

veau cours d'histoire du Québec au secondaire. Elles ont marqué cette période où, malgré quelques études d'importance, l'intérêt académique semblait comparativement éclipsé par des périodes plus récentes. En revanche, un certain intérêt populaire s'est maintenu : quantité de romans historiques font vivre des aventures de coureurs des bois ou de grandes dames de notre histoire. Je ne mentionnerai ici, à titre d'illustration des études importantes qui parurent néanmoins depuis, et sans relever du domaine des relations amérindiennes, que des exemples récents, comme l'ouvrage posthume de Louise Dechêne, l'étude de Christophe Horguelin, ou encore deux collectifs sous la direction de Thomas Wien *et al.*[12]. Je souligne donc que ce cours du secondaire ne reflète pas l'ensemble de la recherche depuis deux décennies et que je concentre ici le regard sur certains courants saillants de l'historiographie qui me semblent se répercuter dans ce « renouveau pédagogique ».

Deux courants forts apparus durant les années 1980 ont particulièrement influencé notre enseignement scolaire de l'histoire. Le premier a développé les thèmes de la criminalité et de la marginalité en Nouvelle-France, thèmes florissants depuis lors, mais aussi, corrélativement, de l'oppression et de l'esclavage. Voici quelques titres représentatifs de cette grande tendance, en commençant par André Lachance, qui s'est intéressé à la criminalité en Nouvelle-France dès 1984 et en 1996 faisait paraître *Les marginaux, les exclus et l'autre au Canada aux* XVII*e* *et* XVIII*e* *siècles*, (Fides). Et pour en citer quelques autres : Guy Giguère, *Les brebis égarées : des ancêtres vautrés dans le péché,* 1600-1900 (Stanké, 2005) ; du même, *La scandaleuse Nouvelle-France : histoires scabreuses et peu édifiantes de nos ancêtres* (Stanké, 2002) ; Rémi Tougas, *L'Allemande. La scandaleuse histoire d'une fille du Roi* (Septentrion, 2003) ; ou encore Denyse Beaugrand-Champagne : *Le procès de Marie-Josèphe Angélique* (Libre Expression, 2004).

Marcel Trudel n'est pas étranger à cette tendance : il a fait beaucoup pour qu'on connaisse l'existence de l'esclavage en Nouvelle-France et au Bas-Canada ; et dans « Ce qu'ils ont prié et fait pénitence, ces ancêtres ! », il esquissait la remise en question du cliché de l'obéissance pieuse des aïeux[13]. Il ne fait pas de doute que ces thématiques, la criminalité, l'esclavage, apportent une contribution significative à notre connaissance de la Nouvelle-France. Mais si nous prenons comme point de référence le cours de 2006 et sa version retouchée de 2007, le problème est le suivant : pourquoi lier spécifiquement esclavage et Nouvelle-France, et exempter le régime anglais de cette question ? Veut-on mettre à l'actif du régime anglais, et bien que ce soit après 80 années de commerce accru d'Africains, la fin de l'esclavage ? Mais est-ce bien l'affaire d'un régime, anglais plutôt que français, ou est-ce simplement affaire de chronologie ? Les Français, les Anglais et les Américains ont fini par abolir cette vilenie à la même époque, voire, la Révolution française a remis en question l'odieuse institution au plus haut niveau, avant l'État britannique et les États-Unis.

Ce biais, pourtant, se reflète dans l'ampleur des commémorations officielles de l'esclavage en Nouvelle-France au cours des années 2000 : motion de l'Assemblée nationale, plaques commémoratives, mise en scène officielle d'un nouveau procès pour exempter Marie Angélique, expositions, activités pédagogiques, matériel pédagogique disponible sur internet par l'entremise des réseaux d'Historica, etc., associées à Marie Angélique et à l'existence de l'esclavage en Nouvelle-France[14], mais donc jamais à la période suivante. Encore une fois, dans toutes ces activités scolaires, muséales et officielles, et j'insiste sur leur place dans les écoles, la responsabilité de l'esclavage se voit associée spécifiquement à la Nouvelle-France.

C'est dans cet esprit que les commémorations officielles de l'État québécois, du côté législatif comme judiciaire, et en liaison avec l'école, abordent la question, voire, sous le registre d'une culpabilité propre à la Nouvelle-France. Micheline Labelle nous a même présenté cette commémoration comme un travail salutaire du Québec pour appréhender sa diversité au même titre que les autres nations occidentales qui ont vécu et animé cette traite des Noirs[15], mais, rappelons-le, il est assez ridicule de mettre la responsabilité québécoise en la matière sur un pied de comparaison avec les États-Unis, la France et l'Angleterre, comme si le Québec avait connu une économie esclavagiste…

L'angle anthropologique et le passé colonial français

La seconde tendance qui s'est démarquée est celle de la remise en cause de « l'âge héroïque » au point d'en renverser l'appréciation pour en faire un « âge inique », et découle du nouveau regard posé sur la Nouvelle-France par les anthropologues. Les ouvrages s'attardant à l'histoire criminelle durant les années 1980, ou encore dans les années 2000 au sujet de l'esclavage, ne relèvent pas toujours de membres de l'Université. Au cœur du monde académique, ce sont des travaux d'anthropologues qui attirèrent l'attention. Ainsi, les travaux marquants de Bruce Trigger, bientôt traduits[16], reflètent une perspective que Denys Delâge a exprimée directement en français et avec brio dans *Le pays renversé* (1985).

L'approche des anthropologues dans les années 1980, encore marquée par le marxisme et/ou la décolonisation pour plusieurs, est souvent portée à examiner des sociétés « autre » en fonction d'une remise en question des valeurs de la civilisation occidentale, et notamment en réaction aux discours de supériorité occidentale du « long XIXe siècle » qui se termine avec la décolonisation. Un exemple classique est l'approche du cannibalisme coutumière à la littérature anthropologique de la fin du XXe siècle, autant en ce qui concerne la haute préhistoire que les peuples « Sauvages » de l'ère moderne : il est convenu, dans une quantité de textes, de se moquer

de ceux qui, parmi les colonisateurs (par exemple les missionnaires de Nouvelle-France) ou les contemporains, se scandalisent du cannibalisme. Seulement, ce n'est pas dans les mêmes termes que Montaigne dans l'essai « Des cannibales », qui mettait dans la balance les inhumanités occidentales pour décrire deux maux, mais pour refuser, dans ce cas, toute réflexion morale, alors qu'on la réintroduit par la grande porte pour accuser les colonisateurs. Or n'est-il pas contradictoire de reprocher, d'un côté, aux Européens de l'âge colonial, leur complexe de supériorité, au nom, au fond, d'une conception marquée par le développement de l'idéal des droits de l'homme, accordant une égale valeur aux êtres humains et une humanité à toutes les cultures, et de l'autre, de se moquer du fait de percevoir négativement la pratique consistant à tuer son prochain pour en faire un pot-au-feu ou des grillades ? N'est-il pas contradictoire de critiquer vertement le colonialisme et l'esclavage, c'est-à-dire tout l'odieux de l'asservissement de son prochain, et de moquer ceux qui ne voudraient pas qu'on le réduise à la condition d'animal de boucherie ?[17].

En ce qui concerne le rapport entre Nouvelle-France et Amérindiens, la représentation négative se retrouve notamment dans l'œuvre de Trigger. Ainsi, il insiste davantage sur le rôle des missionnaires français pour expliquer la disparition des Hurons dans la guerre iroquoise que sur le rôle des Iroquois qui les ont exterminés (et de la guerre traditionnelle des « primitifs » qui est reconnue en anthropologie pour son caractère extrêmement meurtrier), ou celui des Hollandais ou des Anglais qui les ont armés pour attaquer les Français et leurs alliés, alors même que les autres peuples iroquoiens de la région (Ériés, Neutres, Pétuns, etc.), ont été exterminés durant la même guerre, sans avoir reçu de missionnaires français… N'oublions pas non plus le rôle de la propagation des épidémies, involontairement favorisées par le contact.

Denys Delâge, dans *Le pays renversé*, avait même qualifié les villages de mission d'« univers concentrationnaire »[18], rien de moins. Les Français y tiennent le mauvais rôle, plus encore que les Colonies qui deviendront les États-Unis et ce, malgré le refoulement violent des Amérindiens par celles-ci. L'analyse de Delâge est centrée sur ce qu'il présente comme une « offensive » du clergé catholique contre les Amérindiens, qu'ils auraient sciemment voulu détruire, sur le plan culturel, parce que leur liberté représentait un caractère trop délétère pour le maintien de leur propre autorité.

D'ailleurs, dans *Le pays renversé*, deux orientations dominantes de l'analyse me paraissent quelque peu contradictoires : d'une part, une critique virulente de la colonisation « civilisatrice », à laquelle se sont surtout voués les Français en Amérique du Nord, bien que non exclusivement, les Anglo-Américains ayant davantage refoulé ou détruit ces peuples. De l'autre, une grande insistance sur l'avancement de la Hollande, au premier

rang, et de l'Angleterre, au second rang, en termes de modèle libéral économique et politique, laissant comparativement la France au dernier rang (quoiqu'on puisse la situer au troisième rang à l'échelle européenne en termes « d'avances » politiques et économiques au XVIIe siècle et reprenne le premier rang en termes de puissance). Or comment critiquer d'un côté le principe impérialiste, fondé en argumentation sur le retard des « primitifs », et de l'autre, insister longuement pour faire ressortir un « retard » des Français ?

Faut-il au reste évaluer une culture ou un État uniquement à partir du critère de la productivité économique ? Comment évaluerait-on, alors, les Amérindiens ? Aujourd'hui, on pourrait insister sur le retard du Canada vis-à-vis des États-Unis en productivité : est-il par conséquent inférieur ? Bien sûr, le Canada ne rivalise pas en tant que puissance, mais en l'occurrence, la France reprenait alors le rang de première puissance et ne rougirait pas de la comparaison avec l'Angleterre ou la Hollande en bien des domaines de ce qui constitue une nation civilisée. La France, la Hollande et l'Angleterre sont trois puissances ascendantes du XVIIe siècle ; la plus petite est la plus performante en termes de productivité (la Hollande). La France détient la première armée d'Europe et impose sa langue en diplomatie ainsi que, pour une seconde fois et de manière plus poussée, comme langue de culture européenne pendant plus de deux siècles. Bref, les appréciations des retards sont parfois trop unidimensionnelles. Ce qui nous apparaît particulièrement déplacé ici, c'est le développement d'un autoportrait qui insiste d'abord sur notre culpabilité envers les Amérindiens et notre retard civilisationnel en regard des Anglo-Saxons aux XVIIe et XVIIIe siècles. Autant il faut saluer le retour plus que légitime des Amérindiens comme acteurs à part entière de notre histoire, aspect que ne peut ignorer une étude exacte de la réalité coloniale, autant il faut déplorer une tendance à déprécier exagérément les caractères de la civilisation française et néo-française.

Ce qui nous intéressait d'abord, dans les années 1980, c'étaient donc les effets négatifs du contact et des missions. La faiblesse de cette perspective est peut-être de nous empêcher d'apprécier les traits les plus distinctifs de la colonie de la Nouvelle-France. Et j'ose la question : est-ce que la volonté, en Nouvelle-France, de convertir les Amérindiens, parfois de leur accorder un statut égal, de sujet français, (qui ne les intéressa pas), est à mettre sur le même pied que les massacres de l'Amérique espagnole, et les guerres de refoulement des Treize Colonies ? Dans le contexte colonial des Amériques de l'époque, la Nouvelle-France se distingue moins par ses rapports d'oppression aux Amérindiens, que par des rapports plus complexes, d'échange et d'alliance.

Car ce qui est curieux dans tout ce renouvellement de notre connaissance de la Nouvelle-France à la suite de Trigger et Delâge, c'est que le

passé colonial de la Nouvelle-France n'est pas celui qui se prête le mieux à la critique de la colonisation oppressive. C'est toutefois une historiographie étrangère, essentiellement, qui l'a montré, et qui a fait ressortir ce qu'on pourrait qualifier de rapport plus riche et complexe entre Amérindiens et Européens en Nouvelle-France. Ces travaux sont, spécialement, *The Middle Ground* de Richard White, et ceux de Gilles Havard, notamment *Empire et métissages*[19]. Dans un texte récent, Thomas Wien présente une série d'études ayant renouvelé l'approche de la Nouvelle-France, beaucoup d'entre elles vont dans ce sens, mais toutes sont étrangères, anglo-saxonnes ou françaises[20]. Denis Vaugeois a intégré cette perspective, par exemple dès *La fin des alliances franco-indiennes*[21], mais il n'enseigne pas et, bien qu'un Alain Beaulieu puisse sans doute la faire sienne, entre autres avec ses travaux sur la Grande Paix de 1701, et avec d'autres[22], elle n'est pas intégrée au cours d'histoire du Québec au secondaire.

L'enseignement de l'histoire au Québec, au primaire et au secondaire, a voulu, de manière fondée, rompre avec l'ignorance et les complexes de supériorité caractéristiques du long XIXe siècle vis-à-vis les Amérindiens. Seulement, la vision qui y prévaut est plus proche de celle de la culpabilité de la colonisation française. Il n'y avait pourtant pas lieu de troquer un mépris de l'autre pour un mépris de soi. En cette matière, il m'appert nécessaire de faire de nouveau référence à Marcel Trudel qui contribue lui aussi à cette occultation du caractère exceptionnel des rapports entre Amérindiens et Européens en Nouvelle-France. Trudel range en effet parmi les avantages de la Conquête la prétendue fin des guerres amérindiennes. Il occulte l'importance de la pacification d'Onontio, mise en valeur par de nombreux travaux, comme le fait que Pontiac recherche le retour de la France.

En effet, la fin de la Nouvelle-France sonne le glas de l'autonomie des Amérindiens en Amérique du Nord ; le maintien de cette rivale de l'Angleterre permettait à plusieurs peuples au cœur du continent d'intégrer des éléments de « modernisation » sous influence européenne, sans rompre le fil d'une destinée propre, fil rompu avec la mise en réserve définitive après l'échec de Pontiac (1765) confirmé par celui de Tecumseh (1813). En somme, à une époque qui n'en finit plus de se pâmer pour le métissage, il est tout de même étonnant que la Nouvelle-France ne soit pas parvenue, dans ce contexte, à se trouver davantage valorisée dans notre enseignement, et jusqu'à un certain point dans nos recherches. Perdure plutôt une vision exagérément négative : de culpabilité envers les Amérindiens, plutôt que de partenariat, et de sujétion absolutiste, dirions-nous « rétrograde », plutôt que de nouvel espace relativement libre et prospère pour des colons français comparativement à la vieille Europe.

Quête de modernité et francité

Voilà donc pour deux tendances majeures, sources d'une certaine dépréciation de la Nouvelle-France dans notre enseignement scolaire. Il en est une autre qui est sans doute plus déterminante encore et indissociable, quant à elle, d'une certaine appréciation corollaire du régime anglais : la quête d'une certaine « modernité » québécoise qui a accompagné l'institutionnalisation des historiens baby-boomers. Nous abordons ainsi une tendance plus générale de notre historiographie. C'est dans ce contexte, et non seulement celui du positivisme, qu'il faut comprendre par exemple la phase de « déboulonnement » des statues des héros fondateurs de la Nouvelle-France. Travail que le rapport Bouchard-Taylor a même mentionné et salué comme « bénéfique »[23]. Or soulevons au passage qu'un tel travail est beaucoup moins répandu pour les héros fondateurs du Canada anglais, qu'il s'agisse des contemporains d'Amherst, ou plus tard de McGill, des pères de la Confédération ou encore des Mackenzie King, Pearson et Trudeau. Voire, on peut relever que le gouvernement fédéral célèbre en Nouvelle-Écosse, en 2008, le 250e anniversaire de la prise et destruction de Louisbourg, et présente Wolfe comme un héros canadien[24].

Au Québec, il faut expliquer ce déboulonnement à la lumière de l'anticléricalisme qui succède à la force de l'ultramontanisme durant la première moitié du siècle et, surtout, de la première réaction de la « nouvelle histoire » sociale à tout ce qui approchait « l'histoire bataille » et la biographie. Néanmoins, autre particularité de cette évolution historiographique depuis vingt-cinq ans, l'histoire politique a en revanche été renouvelée en France même, pays de l'École des Annales, à partir des années 1980-1990, en intégrant justement les acquis de la nouvelle histoire. Pensons à la nouvelle histoire des intellectuels des Winock et Sirinelli, ou à Jacques Le Goff qui produit une biographie de *Saint-Louis* en 1997. Au reste, l'histoire politique avait mieux survécu aussi en Amérique anglophone. Mais ce renouvellement ne se matérialise pas pleinement au Québec, où au surplus cette évolution s'est opérée spécialement au détriment de la période de la Nouvelle-France.

Mais pourquoi cette singularité québécoise ? Je n'examinerai ici que celle traitant de la période du régime français. N'y a-t-il pas là le reflet d'une idéologie apparue dans *Cité libre*, autour d'intellectuels comme Pierre Trudeau et Jacques Hébert, idéologie qui a été une matrice importante de la Révolution tranquille ? Je veux parler de cette conception, résumée par Trudeau dans *La Grève de l'amiante*, et dans *De quelques obstacles à la démocratie au Québec*, voulant que la culture canadienne-française fût réfractaire à la modernité (et réfractaire à la démocratie), modernité définie en termes libéraux et industriels, laquelle serait l'apanage des Anglo-

Saxons. Cette vision est à mon sens sous-jacente. Elle marquait les travaux de Fernand Ouellet, assurément.

En somme, les historiens québécois de la génération des baby-boomers, installés dans les années 1970 et 1980, auraient presque renversé terme à terme les préjugés de leurs prédécesseurs cléricaux. C'est ce que fit Trudeau : les ultramontains affirmaient que le Québec avait toujours arboré des idéaux catholiques et d'une francité de type « Ancien Régime », évitant les excès du libéralisme et du matérialisme, eh bien, acceptons-le comme une réalité pour le passé québécois et rompons avec ce dernier. Une partie des intellectuels souverainistes après *Cité libre* ne remettront pas en cause le diagnostic et le rejet qu'il implique, mais proposeront une autre solution. La francité est donc prise uniquement comme l'envers de la modernité libérale, c'est-à-dire la conception de la francité véhiculée par les ultramontains qui voulaient que la vraie francité fût celle d'avant la Révolution. Notons le parallèle avec l'échelle libérale d'évaluation des puissances, mise de l'avant dans *Le pays renversé*. Une vision marxisante peut aisément intégrer une échelle libérale du progrès en n'y ajoutant qu'un prolongement. Voilà qui caractérise assurément la démarche de plusieurs esprits durant la Révolution tranquille. Le libéralisme anglais est de surcroît confondu avec la modernité démocratique, ce qui en entraîna quelques-uns à confondre le républicanisme à l'américaine et à la française avec ladite idéologie rétrograde : citons simplement l'interprétation des idées de Papineau par Fernand Ouellet[25].

Mais, on me fera sûrement l'objection que cette interprétation de la culture québécoise comme foncièrement rétrograde ne correspond pas du tout à ceux que Rudin a qualifiés de « révisionnistes » et que je préfère avec d'autres qualifier de « modernistes »[26]. En apparence non, puisque ces historiens ont cherché à montrer la modernité passée du Québec. Les modernistes ont fait un travail qui pourrait même apparaître comme une réponse à ce discours citélibriste, une tentative d'infirmer cette représentation. Seulement, tout se passe comme s'ils avaient accepté une partie des prémisses de ce discours. Et tout le débat sur l'américanité, à mes yeux, en apporte une confirmation supplémentaire. La modernité est définie en fonction d'un modèle de libéralisme anglo-saxon.

En l'occurrence, les historiens « modernistes » se sont attachés à retracer la modernité du Québec, industrielle, libérale, sans accorder beaucoup d'intérêt ni à la répartition des rôles économiques et du pouvoir entre anglo-protestants et Canadiens français ni au rôle du cléricalisme ou de l'idéologie ultramontaine dans cette société québécoise. Ce qu'ils ont voulu montrer, c'est que le Québec vivait la même industrialisation et la même société libérale que l'Amérique anglo-saxonne (c'était vrai, sauf que les Québécois les éprouvaient tout en étant exclus du pouvoir économique, contrairement à leurs voisins). Or dans cette quête, la Nouvelle-France

semblait dépourvue d'intérêt pour nombre d'entre eux (et je songe ici à une multitude de témoignages oraux). Mais pourquoi ? Sûrement parce qu'elle ne pouvait pas répondre à cette recherche de modernité, car celle-ci était définie, de façon très consciente ou non, en fonction du modèle anglo-saxon libéral.

La Conquête libératrice et modernisatrice

Partant, notre lecture de la Conquête comme du Régime anglais, telles qu'elles se traduisent dans les programmes scolaires, sont à mon avis marquées par la recherche d'une conformité avec les modèles de société anglo-saxons et d'un complexe qui en découle. C'était le cas chez Fernand Ouellet et ce l'est toujours dans les plus récentes œuvres de Marcel Trudel. Dans *Mythes et réalités*, Trudel insiste sur les avantages de la Conquête de manière assez incohérente : libéralisme, ultramontanisme et pluralisme de fait ; bœuf, danses callées, thé, architecture à l'anglaise ; tout ce que la Conquête a apporté est avantageux et tout ce qui est Anglais est supérieur. C'est un chauvinisme à l'envers… Dire que son portrait de la Conquête est jovialiste serait un euphémisme. Chose étonnante pour un historien de son calibre, Trudel tranche à l'avantage de la Conquête sans jamais peser de désavantages dans sa balance, spécialement la situation d'infériorité économique que l'intégration à cet autre empire implique. De sorte qu'il ne peut qu'avoir lui-même conscience de la partialité de son évaluation.

Il est pour le moins étonnant de ranger parmi les « avantages » procurés par la Conquête, l'importation des modes d'alimentation et de construction anglais : Londres est-il vraiment plus beau que Paris, et la nourriture anglaise meilleure que la française ? Quant au pluralisme, c'est un peu fort en contexte de serment du test, néanmoins, c'est contradictoire, puisque l'uniformisation des mœurs sur le continent, dans le sens anglo-saxon, ne favorise pas la diversité alors que Trudel vante le pluralisme qu'à son avis la Conquête aurait favorisé, en obligeant la cohabitation entre catholiques et protestants. Ce pluralisme est aussi en contradiction avec l'ultramontanisme que la Conquête aurait favorisé en même temps que la consolidation du pouvoir du clergé canadien au siècle suivant…

Certes, il ne s'agit pas ici de nier l'intérêt de l'imprimerie, par exemple. Mais toute cette évolution[27] « libérale », que Trudel note dans le détail comme quelqu'un le ferait des bonnes mesures d'un gouvernement (par exemple l'âge de la majorité qui passe de 25 à 21 ans), ne serait-elle pas en majeure partie survenue de toute façon à bref intervalle, voire plus avancée dans certains domaines[28], et sans placer le peuple « canadien » en position d'infériorité ? Infériorité économique si solidement établie, qu'il ne fallut pas moins de deux siècles pour que ce peuple parvienne à se donner une situation presque « normale » dans son pays.

Au fond, et par-delà ses incohérences, ce qu'on retrouve dans cette vision de la Conquête nous affranchissant d'un régime français rétrograde et autocrate, c'est l'idée selon laquelle les Anglais nous auraient apporté le libéralisme. Toutefois, à ses débuts le régime anglais est fort autocrate, prompt à emprisonner les publicistes, et nous accorde des libertés en fonction d'une pression américaine et d'un contexte atlantique révolutionnaire, mais aussi d'une certaine force d'inertie de la Colonie, difficilement assimilable. La démocratie est une lutte dont 1837-1838 marque un épisode capital ; le gouvernement responsable n'étant d'ailleurs accordé au Québec qu'au prix de sa mise en minorité. D'ailleurs, Papineau, dans le discours cité par Lamonde, est-il vraiment un loyaliste admirateur de la monarchie constitutionnelle ou emploie-t-il simplement un discours conçu pour être efficace et en phase avec la logique courtisane propre aux sujets d'une monarchie ? Si Mgr Plessis pouvait à l'époque présenter la Conquête comme l'événement qui avait providentiellement préservé le Canada (français) de la démocratie de la République française (ou de l'américaine), c'est bien parce que la distinction entre le constitutionnalisme britannique et la démocratie, surtout à cette époque, est bien réelle. L'emprisonnement d'un Fleury Mesplet ne diffère guère, au fond, de l'embastillement d'un jeune Voltaire sous la Régence…

Absolutisme et modernité

De surcroît, cette représentation escamote le développement politique moderne de l'Occident démocratique. Car, dans cette perspective de la modernisation par la grâce des Anglo-Saxons, en contraste avec tout ce qui est français, on perd de vue le processus de modernité lui-même. Il est plus complexe et plus diversifié : la modernité ne commence pas avec les machines ou les révolutions anglaises, ni avec les « machines » américaines au sens d'automobiles (une invention française, d'ailleurs !). Elle ne se résume pas, non plus, à l'époque dite contemporaine qui est celle de la politique démocratique et libérale. Il s'agit d'un processus plus long, qui commence où se termine le Moyen Âge, (pour ne pas parler de la naissance de l'Occident moderne mais en rester à l'apparition de valeurs modernes de libre examen au-delà des philosophes antiques), et qui comportait, et comporte peut-être toujours, une pluralité de régimes qui peuvent être « modernes ». Le cas de l'absolutisme en est une parfaite illustration.

Premièrement, l'absolutisme ne fut pas une phase « rétrograde » de l'histoire, mais une étape, d'édification de l'État moderne, préalable à celle de sa démocratisation. Ce fut le cas en Angleterre aussi. En France, une grande partie de la bourgeoisie, et de la société, y compris beaucoup d'esprits éclairés et même libres penseurs, ont appuyé ou salué sa constitution au XVIIe siècle : ils y voyaient un garant de l'ordre nécessaire à la jouissance

de la liberté naturelle[29], à distinguer de la tyrannie. Hobbes, en Angleterre, échafaude même une philosophie politique déterminante en ce sens. Encore au XVIIIe siècle, « l'absolutisme éclairé » obtient les suffrages de maint « philosophe »… Bref, ce fut aussi une des étapes de la modernisation occidentale. Deuxièmement, la modernisation politique, libérale et démocratique, qui survint à partir de la fin du XVIIIe siècle n'est pas exclusive à la Grande-Bretagne, au contraire, la France et les États-Unis ont établi un régime démocratique plus rapidement. Ce faisant, ils ont développé deux modèles républicains de démocratie, distincts de la monarchie libérale, lesquels interdisent de penser que rien, dans notre culture propre, sans acculturation anglo-saxonne, ne nous aurait permis de participer de cette évolution démocratique.

On croirait parfois que nous lisons la situation de la fin du XVIIIe siècle par la lorgnette des *Lettres anglaises* écrites par Voltaire durant les années 1720. À cette époque, l'Angleterre était plus libérale que la France. Mais au moment de la fondation de Québec, le régime d'Henri IV était plus tolérant que l'Angleterre anglicane, et la Nouvelle-France ne l'était certainement pas moins que la Nouvelle-Angleterre. Si l'Angleterre a franchi l'étape de l'absolutisme au libéralisme plus vite, en 1688, il se trouve que la France, avec la Révolution de 1789, a franchi l'étape de la démocratie plus vite, à l'instar des États-Unis. Car faut-il le rappeler, le Parlement de Québec en 1792 ne signifie pas la démocratie, entendue comme pouvoir du peuple, c'est-à-dire autodétermination. Dans les Îles britanniques non plus, ce n'est pas encore à proprement parler un régime démocratique. En somme, la modernité est compatible avec la francité. Ce que l'histoire du pays qui nous a donné naissance démontre de manière éloquente moins de trente ans après la Conquête et bien avant que nous ne jouissions d'un gouvernement responsable. Mais si selon pareille grille de lecture, il n'y a pas lieu de véhiculer une telle représentation de la francité, il faut aussi se garder d'aborder exclusivement le passé en fonction d'une telle téléologie, voire d'une grille de lecture déterminant un palmarès de rectitude politique, travers beaucoup trop présent dans notre enseignement[30].

Conclusion

En définitive, l'École de Montréal n'a guère eu de descendance mais celle de Québec continue d'influencer nos représentations. La combinaison d'une représentation dépréciative de la Nouvelle-France et appréciative de la Conquête mérite, je pense, d'être remise en cause. Cette conception de la modernité libérale que la Conquête nous aurait apportée, fait complètement fi, d'abord, du fait que l'évolution propre du Québec dans l'Empire français n'aurait pas amené de retard significatif dans cette évolution, du moins quant à la démocratie. Ensuite, notre histoire à l'école

insiste sur tout ce qui peut paraître négatif en Nouvelle-France, et notamment sur l'impérialisme vis-à-vis les autochtones, la dépendance ou l'esclavage, quand de l'autre elle insiste sur tout ce qui peut paraître sous un jour favorable dans le régime anglais, gommant autant que possible la question de la domination affectant la majorité. Il est positif que nous redonnions une place aux Amérindiens dans notre histoire et que nous ne les abordions plus négativement comme c'était souvent le cas dans le premier XXe siècle. Pour ce qui est de la domination anglaise, si l'appréciation loyaliste n'a rien de neuf, il convient sans doute d'aborder franchement les qualités des Britanniques en même temps que, tout aussi franchement, les désavantages que cette situation implique pour le Canada français. Somme toute, cela ne justifie en rien d'aborder la Nouvelle-France de manière dépréciative (ni non plus de nier les luttes des Patriotes pour l'obtention de la démocratie). Nous devrions faire une place à ce passé qui ne se réduise pas à la recherche des péchés originels, ni à une comparaison dépréciative avec le régime anglais, mais qui montre aussi les aspects intéressants de la période et son importance pour la création du peuple québécois[31]. Nous déprécions exagérément un moment fondateur, enfin, où tout n'était pas sombre et sinistre comme la tyrannie, comme pour punir encore aujourd'hui l'histoire cléricale de jadis, ce que les Anglo-Saxons appellent *flogging a dead horse*. Ce faisant, c'est nous-mêmes que nous privons d'un rapport équilibré et plus riche avec notre propre passé et donc avec nous-mêmes.

Notes et références

1. Plessis, Joseph-Octave, *Discours à l'occasion de la victoire remportée par les forces navales de Sa Majesté britannique dans la Méditerranée le* 1er *et* 2 *août* 1798 *sur la flotte française. Prononcé dans l'église cathédrale de Québec le* 10 *janvier* 1799, *par Messire J.-O. Plessis, curé de Québec, coadjuteur élu et vicaire général du diocèse, précédé du Mandement de* Mgr *l'illustrissime et révérendissime P., évêque de Québec*, Québec, s. n., 1799, p. 17. Je remercie Marc-André Bernier pour cette citation.
2. Jean-Michel Demetz, « La France n'a rien laissé derrière elle », entrevue avec Yvan Lamonde et Jacques Portes, dossier « 400e de Québec », *Le Point*, 1er juillet 2008.
3. *Ibid*.
4. Consulter : Ministère de l'Éducation, des Loisirs et du Sport du Québec, *Programme de formation de l'école québécoise*, chap. 7 : « L'Univers social », section « Histoire et éducation à la citoyenneté », Québec, 2007 et Ministère de l'Éducation du Québec, *Programme d'histoire du Québec et du Canada*, Québec, 1982. Voir sur cette comparaison, Charles-Ph. Courtois, *Le nouveau cours d'histoire du Québec au secondaire : l'école québécoise au service du multiculturalisme canadien ?*, rapport de recherche, Institut de recherche sur le Québec, à paraître, novembre 2008.

5. Avec la Conquête, la Colonie devint non seulement dépendante, mais les Canadiens placés en position d'infériorité ; et l'esclavage a même pris une plus grande importance, en nombre et en proportion.
6. Il faut dire que Marcel Trudel, dans *Mythes et réalités*, tome I, insiste sur la subordination du religieux au politique et présente l'ascendant de l'ultramontanisme après la Conquête comme un « avantage », bien que son argument principal découle du libéralisme anglais.
7. *Cf. supra*, note 4, Charles-Ph. Courtois, *op. cit*.
8. Sur la nouvelle version de la Conquête providentielle élaborée par l'historien de Laval, *cf*. Lucia Ferretti, « Passer à l'avenir… Comment l'histoire du Québec doit-elle se penser et s'écrire aujourd'hui ? », *L'Action nationale*, janvier-février 2001, p.191-195.
9. Marcel Trudel et Geneviève Jain, *L'Histoire au Canada : enquête sur les manuels*, Ottawa, Imprimeur de la reine, 1969.
10. Louise Dechêne, « Coup d'œil sur l'historiographie de la Nouvelle-France », *Études canadiennes*, 1977, p. 45-57, citation p.46 ; cité dans Thomas Wien, « En attendant Frégault », dans *De Québec à l'Amérique française. Histoire et mémoire*, p. 69.
11. Marcel Trudel (dir.), *Histoire de la Nouvelle-France*, Montréal, Fides, 1963.
12. Louise Dechêne, *Le peuple, l'État et la guerre au Canada sous le régime français*, Montréal, Boréal, 2008 ; Christophe Horguelin, *La prétendue République : pouvoir et société au Canada,* 1645-1675, Sillery, Septentrion, 1997 ; Th. Wien et Ph. Joutard (dir.), *Mémoires de Nouvelle-France : de France en Nouvelle-France*, Presses universitaires de Rennes, 2005 et Th. Wien *et al*., *De Québec à l'Amérique française : histoire et mémoire*, PUL, 2006.
13. *Mythes et réalités de l'histoire du Québec*, t. I, p. 265-284.
14. Voir Charles Courtois, « Afua Cooper : *The Hanging of Angélique*, Note critique », *L'Action nationale*, vol. XCVIII, nº 3, mars 2008, p. 120-137.
15. Communication de Micheline Labelle en juin 2007.
16. Bruce Trigger, *Les enfants d'Aatentsic*, 1987, trad. 1991, et *Les Indiens, la fourrure et les Blancs*, 1990, trad. 1992, optique inaugurée par *The Indians and the Heroic Age of New France*, 1977.
17. Car rappelons que les Amérindiens du continent animalisent l'étranger comestible, tandis que l'étranger entrant en relations commerciales et diplomatiques avec eux se voit donner des qualifications de parenté symbolique, pré-requis à son humanisation.
18. *Le Pays renversé*, « Un univers concentrationnaire », p.298-301 ; « Les réserves sont de véritables institutions totalitaires », p. 298.
19. Richard White, *The Middle Ground : Indians, Empires, and Republics in the Great Lakes region,* 1650-1815, Cambridge University Press, 1991 ; Gilles Havard, *Empire et métissages : Indiens et Français dans le Pays d'en Haut,* 1660-1715, Sillery/Paris, Septentrion/Presses universitaires de Paris-Sorbonne, 2003. James Pritchard, de l'Université Queen's, dans la foulée des travaux de White, va jusqu'à redéfinir l'impérialisme français en Amérique du Nord comme une entreprise décousue et dépourvue d'un plan impérialiste ferme, nous gardant de le lire, pourrait-on dire, avec des schémas du XIXe siècle, mieux définis, en

tête : *In Search of Empire. The French in the Americas,* 1670-1730, Cambridge University Press, Cambridge, 2004.

20. Th. Wien, « Introduction : Nouvelle-France – Amérique française », dans Th. Wien *et al.*, *De Québec à l'Amérique française : histoire et mémoire*, PUL, 2006.
21. Septentrion, 1995.
22. Alain Beaulieu, *La Grande Paix, chronique d'une saga diplomatique* et du même, (dir.), *Guerre et paix en Nouvelle-France*, Sainte-Foy, GID, 2003 ; Gilles Havard « Montréal, 1701 : Planter l'arbre de paix », *Recherches amérindiennes au Québec*, 2001 et du même, « La grande paix de Montréal de 1701 : les voies de la diplomatie franco-amérinidenne », *Recherches amérindiennes au Québec*, 2002.
23. « Rapport Bouchard-Taylor », Gérard Bouchard et Charles Taylor, *Fonder l'avenir*, Rapport final intégral de la Commission de consultation sur les pratiques d'accommodement reliées aux différences culturelles, Québec, 2008, p. 189.
24. Christian Gagnon, « Québec 2008 : le double langage canadien en exergue », *L'Action nationale*, vol. XCVIII, nº 5-6, mai-juin 2008, p. 17-36.
25. Voir Fernand Ouellet, « Nationalisme canadien-français et laïcisme au XIXe siècle », 1963, reproduit dans Jean-Paul Bernard, *Les Idéologies québécoises au XIXe siècle*, Boréal Express, 1973, et cité dans Pierre Trépanier, « Le Maurrassisme au Canada français », *Cahier des Dix*, 1999, p. 197. Consulter également Louis-Georges Harvey, « La liberté des modernes : républicanisme versus constitutionnalisme », dans *Le Printemps de l'Amérique française*, Boréal, 2005, p. 39-42.
26. Ronald Rudin, *Faire de l'histoire au Québec*, Septentrion, 1998 ; Éric Bédard et Julien Goyette, *Parole d'historiens*, PUM, 2006.
27. Le « franc et commun socage » que vante Trudel, n'a-t-il pas eu aussi pour effet de bloquer en partie l'expansion habituelle des défrichements de la population canadienne, cantonnée aux seigneuries, entraînant des effets de prolétarisation et d'émigration ? La question des retards dans les techniques agricoles, vraie ou fausse, se montre également sous un jour biaisé. La nécessité est la mère de l'invention. Pourquoi est-ce que l'agriculture était moins commerciale dans la colonie canadienne et quelles étaient les conditions de vie des habitants ? D'une part, ils échappèrent en grande partie à l'énorme pression fiscale qui frappa les paysans français au cours du développement de l'absolutisme. D'autre part, les surplus offerts par la chasse, la pêche et la cueillette, ou encore la traite, comme plus tard par le bois, impliquent un autre modèle d'économie familiale.
28. En termes démocratiques mais aussi libéraux. Ne pourrait-on établir en regard une liste de mesures « avancées » que la souveraineté française nous aurait procurées en 1791 ? Par exemple, la sexualité homosexuelle est alors décriminalisée en France, mais dans le Dominion canadien, il faudra attendre le premier gouvernement de Pierre Trudeau, qui répétera d'ailleurs un mot de Napoléon au sujet de l'État et de la chambre à coucher.
29. Voir la définition de la liberté civile que donne encore l'*Encyclopédie ou dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers*, « Liberté civile », dans l'article « Droit des nations ».
30. Ce type de travers affecte les cours « d'univers social » du renouveau pédagogique et des manuels qui y répondent : il n'est pas rare de demander aux élèves

d'appréhender l'Athènes antique, par exemple, en se demandant s'ils préféreraient vivre sous la démocratie de la Cité antique ou celle d'aujourd'hui, non sans avoir insisté au préalable sur l'exclusion des femmes de la politique attique !

31. Et ce, sans occulter la dimension nord-américaine de la Nouvelle-France, tout en mettant l'accent sur son centre.